



Conseil fiscal

Accélérer le processus d'autorisation

Le saviez-vous?

Vous pouvez vous inscrire rapidement à titre de représentant grâce à notre service électronique Représenter un client.

Que vous soyez un employé qui souhaite avoir accès aux renseignements fiscaux de votre employeur, une entreprise de services fiscaux ou un représentant qui agit au nom d'une entreprise, Représenter un client peut vous donner accès à ces renseignements en son nom. Une fois autorisé, vous pouvez accéder aux renseignements et utiliser les services liés aux comptes de l'entreprise offerts dans Mon dossier d'entreprise. Vous pouvez par exemple consulter les renseignements sur la paie, savoir où en est le traitement des déclarations de revenus des sociétés et prendre connaissance des avis de cotisation. Vous pouvez en outre produire des déclarations et connaître le solde des comptes de taxe sur les produits et services/la taxe de vente harmonisée.

Visitez d'abord **www.arc.gc.ca/representants** pour obtenir votre identification de représentant (ID Rep). Présentez votre ID Rep, ou votre numéro d'entreprise, s'il y a lieu, au propriétaire de l'entreprise et demandez-lui l'autorisation d'accéder en ligne aux renseignements et aux services relatifs à ses comptes. Le propriétaire pourra vous accorder cette autorisation en ligne à la page **www.arc.gc.ca/mondossierentreprise**.

Pour en savoir plus sur les services auxquels vous pouvez avoir accès au nom d'un propriétaire d'entreprise, allez à **www.arc.gc.ca/mondossierentreprise**.

